

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
1 – 2024 / N°7**

**SEANCE du 09 JANVIER 2024**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
VOTES : Contre : 0 Pour : 14 Abstention : 0  
Date de la convocation : 02.01.2024

**L'an deux mil vingt- quatre et le neuf janvier à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.**

**Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, LAMBERT Daniel, LASSAGNE Cécile**

Absents excusés : BROCHIER Nicolas donne procuration à LAMBERT Daniel  
VIAL Anne-Claire donne procuration à ANDEOL Hervé  
MANENT Corinne donne procuration à LASSAGNE Cécile

**Objet : Achat de matériel d'alerte PPMS**

Les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) doivent permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Chaque année, l'école met en place un scénario sous forme de jeu pour préparer les élèves et le personnel en cas d'attentat ou intrusion.

A ce jour, pour alerter d'une intrusion, la seule possibilité est le SMS sur le téléphone portable personnel des enseignants et ATSEM. Ce système ne fonctionne pas car les téléphones portables sont en silencieux pendant la classe.

Une alarme spécifique avec enclenchement en plusieurs lieux est nécessaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**A l'unanimité et après en avoir délibéré :**

- **Accepte** l'achat de matériel d'alerte PPMS à l'entreprise AB ELEC pour un montant de 1 785.53 € HT soit 2 142.64 € TTC.
- **Dit** que cette dépense sera prévue au budget 2024
- **Autorise** M. le Maire à signer les pièces nécessaires au dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 10.01.2024

Le Maire,  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 11.01.2024  
Et de la réception en Préfecture le 11.01.2024

Le Maire